

ANNEXE 3

Parutions dans la presse :

de l'avis d'ouverture de l'enquête publique
de l'avis de prolongation de l'enquête publique
de l'avis de la date de la réunion publique reportée

MODIFICATION

SCI CALICEO

SCI au capital de 152.450,00 euros
Siège social : 1 Rue de Cabanis
31240 L'UNION
435 247 291 R.C.S. TOULOUSE

termes des décisions des associés en date du 20/07/2018, il a été décidé de :

ommer la société INVESTADOUR, SAS dont le siège social est situé 20 Avenue de la Gare 40100 K, 491 279 436 RCS DAX, en qualité de Gérant remplacement de M. Xavier PONTEINS.

compléter l'objet social et ainsi d'ajouter l'activité suivante : « consentir toute garantie des obligations d'un tiers que les associés jugeraient directement ou indirectement utile à la réalisation de l'objet ». L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de TOULOUSE.

AVIS PUBLICS

Avis administratif

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE MONTGISCARD

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) MISE A DISPOSITION AU PUBLIC

La délibération n°49/2018 en date du Mercredi 11 juillet 2018, le Conseil Municipal de la commune de Montgiscard a délibéré sur le projet de modification simplifiée n°4 du PLU, ayant pour objet de modifier l'article 7 de la zone UB, la modification du paragraphe précisant la limite à respecter par rapport aux limites séparatives, la suppression de la phrase "la construction en limite séparative est autorisée" pour la zone UBb, le rappel de la réglementation des vues et jours par le code civil. Modification de l'article 12 des zones UB et UA, suppression de la surface à plancher (SP) et reformulation de l'article à savoir : "il est exigé 1 place de stationnement par logement créé". "Pour les logements dont l'emprise au sol excède 100 m² il est exigé 1 place de stationnement supplémentaire". Et sur les modalités de mise à disposition.

Cette délibération est affichée en Mairie de Montgiscard.
Le dossier complet du projet de modification du PLU peut être consulté du Mercredi 03 septembre 2018 jusqu'au Mercredi 03 octobre 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Le lundi et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, le mardi, le jeudi et le vendredi de 15h00 à 18h00, et le samedi de 10h00 à 12h00).

Le Maire
Laurent FOREST

ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFET DE HAUTE GARONNE

PREFET DU TARN

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN

Une enquête publique unique de 33 jours est ouverte, par arrêté interpréfectoral, du **lundi 3 septembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 5 octobre 2018 à 17h00**, sur les territoires des communes de **BUZET-SUR-TARN (31660)** et de **SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370)**, concernant les demandes de permis de construire déposées en mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, ainsi que la demande d'autorisation environnementale, conjointe, déposée à la préfecture du Tarn par la société TERRA 2 représentée par Jean-Michel JEDELE, directeur général, relatives à la construction et à l'exploitation d'un entrepôt, au titre des rubriques 1510.1, 1530.1, 1532.1, 2662.1, 2663.1.a, 2663.2.a (autorisation), 2910 A.2 (déclaration avec contrôle périodique), 2925 et 1511 (déclaration) de la nomenclature des installations classées, situé ZAC Les Portes du Tarn, sur le territoire des communes de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Le préfet du Tarn est chargé de coordonner l'organisation de l'enquête publique unique et d'en centraliser les résultats, le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Les communes concernées par les risques et inconvénients dont cet établissement pourrait être la source, comprises dans un rayon d'affichage de 2 kilomètres autour de l'installation, sont les suivantes :

AZAS (31380), BUZET SUR TARN (31660), MEZENS (81800), ROQUESERIERE (31380) et SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370).

La copie intégrale de l'arrêté interpréfectoral susvisé sera affichée à la mairie de chacune des communes concernées.

Madame Isabelle ZUILI, architecte DPLG, a été désignée par le Tribunal Administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur. Elle recevra le public aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE aux dates suivantes :

Mairie DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

le 03/09/2018 de 9h à 12h

le 22/09/2018 de 10h à 12h

le 05/10/2018 de 14h à 17h

Mairie de BUZET SUR TARN

le 11/09/2018 de 14h à 17h

le 26/09/2018 de 14h à 17h

Les dossiers, comprenant notamment une étude d'impact (commune pour tous les projets faisant l'objet de l'enquête), et pour l'autorisation environnementale, un résumé non technique de l'étude de danger et l'absence d'avis de l'autorité environnementale (visible sur le site de la préfecture), seront déposés en mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies susvisées. Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr.

Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante :

pref-enqueteterra2@tarn.gouv.frou adressées par voie postale au siège de l'enquête : Mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe, à l'attention du commissaire enquêteur Mme Isabelle ZUILI «ENQUETE PUBLIQUE TERRA2» Parc Georges Spénale 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Toute information sur les dossiers de permis de construire et le dossier d'autorisation environnementale peut être obtenue auprès de la société TERRA 2 - Meryl GAGNIERE, directeur des programmes (Tél. : 06 35 47 45 15 - m.gagniere@imgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des affaires foncières où les dossiers sont consultables en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la préfecture du Tarn.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

A l'issue de la procédure :

- les préfets de Haute-Garonne et du Tarn statueront sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet d'entrepôt au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2 ;
- les maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE prendront la décision d'accorder ou de refuser la délivrance des permis de construire respectifs.

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SCP MERCIÉ - JUSTICE-ESPENAN - BENOIT-VERLINDE - SIMONIN -

29, RUE DE METZ À TOULOUSE - TÉL. 05.34.45.54.01, AVOCAT

MAITRE FRANÇOIS ABADIE, AVOCAT

27 RUE DE LA RÉPUBLIQUE À SAINT GAUDENS, AVOCAT

LE VENDREDI 21 SEPTEMBRE à 9 heures

Au Palais de Justice de SAINT GAUDENS

Salle des Audiences Civiles

MAISON AVEC DEPENDANCES & JARDIN Commune de FOS

237 Village

MISE A PRIX : 22.000 €

A LA REQUETE DE : BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, société anonyme au dont le siège social est 1, boulevard Haussmann - 75009 - PARIS, inscrite au et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 097 902, agissant pour le représentant légal, ladite Société venant aux droits de la Société LASER S de la Société LASER COFINOGA, et SYGMA BANQUE, suivant projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS, publié le 2 Septembre 2015. **DESIGNATION ET DESCRIPTION :** UNE MAISON AVEC DEPENDANCES & JARDIN de FOS (31440), 237 Village, figurant au cadastre de ladite commune, sous Section A numéro 1255 d'une contenance de 02 ares 20 centiares. Elle comprend au rez de chaussée une cuisine et un séjour, l'ensemble de 25,5 m2, se présentant en bon état. Un poêle à bois a été installé dans le premier étage est constitué d'une chambre à coucher, d'une salle d'eau et d'un perçage d'environ 26,1 m2. Le deuxième étage comprend une pièce unique d'environ 19,3 m2. Au sous-sol, la cave, d'environ 18,4 m2, se présente à l' l'eau chaude sont assurés par une chaudière mixte au fuel. Les dépendances grange avec bardage en bois et ardoises, et une chaufferie. Les lieux sont occupés par les propriétaires. Les personnes intéressées par la vente devront prendre connaissance de l'annexes au cahier des conditions de vente. Celui-ci peut être consulté à l'attention, ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

FRAIS DE POURSUITES PAYABLES EN SUS DU PRIX, OUTRE LA TVA, le cas échéant SEULS LES AVOCATS AU BARREAU DE SAINT GAUDENS PEUVENT SOUTENIR LA VENTE.

Renseignements et consultation du cahier des conditions de vente :

1°) CABINET MERCIÉ - Société d'Avocats - 29, rue de Metz à TOULOUSE, A Toulouse (vous)

2°) CABINET de François ABADIE, Avocat postulant, 27 Rue de la République à SAINT GAUDENS (rendez-vous)

3°) au Greffe du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE aux jours et heures prévus par le présent avis - sur INTERNET www.info-encheres.com et www.cabinetmercie.com

Ventes : sur les lieux le 21 septembre 2018 de 11h à 12h

Fait à Toulouse, le 7 août 2018

Maître François ABADIE Avocat signé

legales-online
le site des annonces légales de la vie juridique

Publiez vos annonces

« Vie des sociétés » en ligne

Accompagnement en ligne
la rédaction de l'annonce à la demande

Petites ANNONCES

Brig-à-l'Après

Vends petit cabanon abri de pompe irrigation 28 € Tel. 05.63.52.42.62
VIEU Philippe achète tout l'ancien meubles bibelots matériaux anciens même en mauvais état détartrasse tout locaux Tel. 07.53.13.82.82

Divers

Occasions diverses
Cherche pneus pacleur 16x9x34, vendus Delier SUFFOLK 7 mois pure r Tel. 05.63.50.57.63 HR

Espace vert
Jardinage
Jardinier entretien taille haie tonde débroussaill. Tel. 06.87.59.29.17

Brocante

Recherche meubles anciens, instrument de musiques, violons, miroirs anciens, pendule de cheminée et tableaux anciens Tel. 05.17.99.08.90

Voyages

M. MADI
GRAND VOYANT MEDICUM
DISCRET ET JONNANT
EFFICACE ET SUPREMANANT
Résolvi tous les problèmes: amour, examen, Chrono-Myriade, impuissance sexuelle etc...
Sur RDV de 06.30 à 21h00. Réception possible
Samedi 09h00 à 12h00 - www.madimedicum.com
06 48 92 21 55 - 07 81 73 67 44

Maître SAM
VOYANT - MEDICUM
Résout vos problèmes :
Amour, solitude, commerce,
travail, chance, santé
Résultats rapides
dans tous les domaines
06 38 98 12 23
L'accompagnement dans tout le département sur un
Samedi 09h00 à 12h00 - www.madimedicum.com

Chauffage

Combustible
Vends bois de chauffage
18 mois de séchage.
Tél. 06.96.30.67.23
06 86 99 10 54

Matériel
de chauffage
Vends Scie à bûche bon état
Tél. 06.13.95.34.13

Emploi

Demande d'emploi
JH ch emploi pr vendanges à la main.
Tél. 06 77 62 33 00 - 05 63 33 93 04

Garde enfants don parents CSNU exp
Carmaux Aul. Tél. 06.46.59.76.65

PASSAGE ET CHASSE INTERDITS
à paraitre dans le TL n° 36 du 8 septembre 2017

Commune de
passage ou chasse interdit(s) sur la / les propriété(s) de
M/
Lieu-dit(s)

Offre d'emploi
Entreprise TP (Secteur Albi) recherche 1 conducteur de pelle mécanique / manoeuvre avec notions de soudures soudeuses pour Région Grand Sud.
Tél. 05.63.47.02.85

Véhicules

Citroën
Particulier vend nouvelle C3 Hdi 75ch. Véhicule de 1ère main et 22100 km garanti jusqu'en février 2020. Prix 11500 € Contact 06 32 81 69 93

Peugeot
Vends nouveau PEUGEOT 3008 BLUE-HDI ALLURE 130 cv 8 200 kms Janvier 2018 gte 2020 EN Tél. 06.71.75.77.61

Véhicules 4x4
Vends Land Rover DEFENDER 4x4 110 benne CT OK année 1995, 227.000 km 8 800 € Tél. 06.18.31.28.36

Pièces détachées
Vends capots ailes portières 2CV récente. Tél. 05.63.40.50.91 HR

Agriculture

Produits agricoles
Vends petites balles de luzernes 1ère coupe Tél. 06.83.31.13.92

Vends luzerne 2e que 2018 bio non mouillée balles pick up Galliac. Tél. 05.63.58.48.47 - 06.10.05.33.96

Vends bois peupliers en grume. Tél. 06.80.55.48.38 - 05.63.47.15.46

Matériel agricole
Irrigation pompe élee 5 B 42, 70 m tube engro 100 m tube en 50 7 prises sprinkler 18/78 et sprinkler + access coindes joints etc. Tél. 05.69.33.37.29

Animaux

Gros bétail
Vends 20 agnelles BMC âgées de 4 à 5 mois Tél. 06.30.83.39.20

Vends plusieurs béliers la caprine 10 mois. Tél. 06.80.13.92.55

Vends agneaux M. F. prêts à tuer. Tél. 06.07.04.93.55

Chiens - Chats
Vends chienne BEAGLE harrier 5 ans extra chasse tatouage n°9999ZV 250 € + ses chiots de 2 mois entre 150 et 200 € n siren : 40507932800010 pour cause santé Tél. 06.24.99.66.61 HR

Vends chiens ratiers tatoués vaccinés Vends chiots n°250268731466163 meure pucee Tél. 06.29.58.30.78

Vends chien Porcelaine Griffon n°d 12892 Tél. 25026980250432 vac Tél. 06.81.65.21.02



SCEA DUBOUSQUET
"Rau" - 81600 MONTANS
Contact et informations
au 05 63 57 74 93
c.long@agrithiane.fr

VENTE DE COMPOST EN VRAC
Ouverture du lundi au vendredi 8h - 12h / 13h - 17h

Professionnels
Tari Départ : 8€ H.T./10

Tarif Epandeur : 15€ H.T./10
Devis personnalisé pour les quantités supérieures à 100 T.

Particuliers
Tari : 5€ T.T.C les 100L

Poubelle de 100 L amenée et remplie par le client
 Paiement par chèque à l'enlèvement

Immobilier

RUBRIQUE VENTE IMMOBILIERE
Il est indispensable de mentionner la classe énergétique et ce depuis le 1er janvier 2011

Viager
Vends en viager maison T5 avec 2 garrages jardin terrasse à Blayes les Minnes. Tél. 07.78.69.34.76

Rencontres

Rencontre union
«Ni club ni agence» + de 3400 annonces de particulier à particulier avec téléphone pour des rencontres sérieuses sur votre région. POINT RENCONTRES MAGAZINE : documentation gratuite sous plus discret 0800 02 88 02 (service et appel gratuits).

HELENNA
CLUB DE RENCONTRES
SERIEUSES Célibataires
veuf(ves) divorcés(es) pour
tous renseignements et
inscription écrire
à HELENNA
CLUB DE RENCONTRES
BP 12 82140 ST ANTONIN
NOBLE VAL, N°430366615
RCS MONTAUBAN
Code NAF : 9699Z

D 50 ans cal souhaité ranc H 60 à 65 ans pour rompre solitude pas sérieux s'abstenir. Ecr final n°13465



AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE

Maître Jérôme RANCOULE Maître
2 bis, avenue Charles de Gaulle
81100 CASTRES

AVIS DE CONSTITUTION

Nom et adresse officiels de l'organisateur acheteur : SA UES HABITAT SOCIAL PACT 81
Réfèrent : M. Alexandre WODZYNSKI Directeur Général 163, Avenue François VEDIER 81000 ALBI
Disponibilité du dossier : Dossier d'appel d'offre disponible, contre frais de reprographie, à SORFÉ 7 Boulevard Lacombe 81000 ALBI Contact : 05.63.49.46.60. Ou téléchargeable, contre paiement, sur : sorfe@albi.fr
Objet et type de marché : Avis d'appel public à la concurrence pour un marché de travaux : Aménagement d'un logement à ALBI
Adresse : 10, rue du Hameau de Bour-des 81000 ALBI
Type de procédure : Procédure adaptée
Code CPV principal : CPV45211100-0
Nombre et consistance des lots :
Lot n° 01 : Démolitions - Gros oeuvre
Lot n° 02 : Plomberie - Sanitaires - CVC
Lot n° 03 : Electricité
Lot n° 04 : Menuiseries extérieures / Intérieures
Lot n° 05 : Plâtrerie - Isolation
Lot n° 06 : Serrurerie
Lot n° 07 : Peinture
Lot n° 08 : Carrelage - Faïence
Lot n° 09 : Désamiantage
Conditions de participation et critères de distribution : Les conditions de participation sont énoncées dans le Règlement de Consultation.
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.
Date limite de réception des offres : 17/09/2018 à 17h



Rencontre Judique

H 65 ans marité cherche nouvelles expériences Tél. 07.82.86.60.14 laisser message

Anaëlle, 42 ans, séparée et totalement indépendante, je rech 1 JH avec qui partager moment coquins durant temps libres. Me tel au 08 95 07 92 97 (0.80 €/min).



Saisissez votre annonce

Le Tarn Libre
www.letarnlibre.com

Permis de construire et autorisation environnementale
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE relative à la construction et l'exploitation d'un entrepôt par la société TERRA 2 dans la ZAC des Portes du TARN

Une enquête publique unique de 33 jours est ouverte, par arrêté interpréfectoral du lundi 3 septembre 2018 à 9h00 total, du lundi 3 octobre 2018 à 17h00, sur les territoires des communes de BUZET-SUR-TARN (31650) et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370), concernant les demandes de permis de construire déposées en maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE ainsi que la demande d'autorisation environnementale, conjointement à la préfecture du Tarn par la société TERRA 2 représentée par Jean-Michel JEDELE directeur général, relatives à la construction et à l'exploitation d'un entrepôt, au titre des rubriques 1510.1, 1530.1, 1532.1, 2662.1, 2663.1.a, 2663.2.a (autorisation), 2910 A.2 (déclaration avec contrôle périodique), 2925 et 1511 (déclaration) de la nomenclature des installations classées, situés ZAC Les Portes du Tarn, sur le territoire des communes de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Le préfet du Tarn est chargé de coordonner l'organisation de l'enquête publique unique et d'en centraliser les résultats, le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.
Les communes concernées par les risques et inconforts dont cet établissement pourrait être la source, comprennent dans un rayon d'attribution de 2 kilomètres autour de l'installation sont les suivantes : AZAS (31360), BUZET SUR TARN (31650), MEZENS (81800), ROJESSEMIERE (31380) et SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370). La copie intégrale de l'arrêté interpréfectoral susvisé sera affichée à la mairie de chacune des communes concernées.
Madame Isabelle ZULLI, architecte DPLG, a été désignée par le Tribunal Administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur. Elle recevra le public aux maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE aux dates suivantes :
- SAINT-SULPICE-LA-POINTE : le 03/09/2018 de 9h à 12h
le 22/09/2018 de 10h à 12h
le 05/10/2018 de 14h à 17h
- BUZET SUR TARN : le 11/09/2018 de 14h à 17h
le 26/09/2018 de 14h à 17h.

Les dossiers, comprenant notamment une étude d'impact (commune pour tous les projets faisant l'objet de l'enquête), et pour l'autorisation environnementale, un résumé non technique de l'étude de danger et l'absence d'avis de l'autorité environnementale (visible sur le site de la préfecture), seront déposés en mairie de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et fournir ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies susvisées. Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr. Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : pre-ent-quete@tarn.gouv.fr ou adressées par voie postale au siège de l'enquête : Mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe, à l'attention du commissaire enquêteur Mme Isabelle ZULLI, ENQUETE PUBLIQUE TERRA2, Parc Georges Spénaie 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE.
Toute information sur les dossiers de permis de construire et le dossier d'autorisation environnementale peut être obtenue auprès de la société TERRA 2 - Mery GAGNIERE, directeur des programmes (Tél. : 06 35 47 45 15 - m.gagniere@jmgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Services de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des affaires foncières ou les dossiers sont consultables en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la préfecture du Tarn.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICES DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

Alvisse de la procédure :
- Les préfets de Haute Garonne et du Tarn s'entendent sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet, d'entreprendre ou des installations classées ou la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2.
- Les maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE prendront la décision d'accorder ou de refuser la délivrance des permis de construire respectifs.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/08/2018 à Albi, il a été constituée une Société A Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : IMPROVED BODY
Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, divisé en 500 parts sociales de 10 €, entièrement souscrites et intégralement libérées.
Siège social : 37 place Fernand Pelouier 81000 ALBI
Objet social : Vente de produits complémentaires alimentaires en magasin spécialisé ou via le commerce en ligne ainsi que les accessoires et les produits dérivés attachés à ces activités, suivi nutritionnel et spiritif des personnes physiques et plus généralement la réalisation de tout objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : M. TOUCHARD Damien demeurant à TOULOUSE (31) 66 rue Ernest Henan Apr 304
Immatriculation : RCS ALBI
Pour avis, la Gérance

RESIDENCE FOUCAUD GAILLAC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 650 000 Euros
27 Av Dom Vayssette
81600 GAILLAC

Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège social : GAILLAC (81600) 27 Avenue Domaine VAYSETTE
Objet :
- L'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tout immeuble de bien immobilier acheté, construit par la société ou qui leur serait apporté à usage de résidence-services, et tous autres services destinés à faciliter le maintien de l'autonomie de la personne.
- L'activité de consultant dans la création de résidence-services pour seniors autonomes.
Capital : 650.000 euros
Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par le mandataire de son choix qui ne peut être qu'un actionnaire. Chaque actionnaire dispose d'une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Accord : toute cession d'actions même entre actionnaires est soumise à accord commun du Directeur et du Conseil de Surveillance statuant à la majorité simple, la voix du Président étant prépondérante.
Président : Monsieur ROULET Alain, Maître, N°2 impasse 2 impasse des Rives à GAILLAC (81600)
La société sera immatriculée au RCS d'ALBI.
Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Acte : SSP du 09/08/2018, Forme : SAS, Dénomination : ADM 81, Capital : 100 €, Siège : 194 Av. de Lavaur 81100 CASTRES, Objet : commerce matériel entretien espaces verts, Durée : 99 ans. Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Accordement du Président des cessions entre actionnaires. Président : M. Mustapha HARBIBI 194 Av. de Lavaur 81100 CASTRES. RCS de CASTRES.

Le Tarn Libre
Rue Alain-Colas
BP 24 - 81027 ALBI Cedex 9
Tél. 05 63 48 75 48
www.letarnlibre.com
Abonnement : 66 €
PUBLICITE

Publicité locale, au journal à Albi
Tél. 05 63 48 75 48 - Télécopie 05 63 47 22 36
Annonces légales, au journal à Albi
Tél. 05 63 48 75 48 - Télécopie 05 63 47 22 36
Publicité nationale - ESPACE PNR
72 rue d'Avignonne, 75010 PARIS
Tél. 01 45 23 98 00 - Fax 01 45 23 98 01

Principaux actionnaires :
A.D. PNR, Stediparc, Bouhoul, Impr. Coop. du Sud-Ouest - ALBI
N° C.P.A.P. 1218 C 84057 - ISSN 0769 - 1880
responsable de la rédaction : Gilles CHARLES

Passer votre annonce par téléphone
05 63 48 75 48

legale@letarnlibre.com

PUBLIQUE

VILLE-TOLOSANE

relative au projet de
publicité de la commune
e-Tolosane

Le Maire de la Commune a prescrit l'ouverture relative au projet de publicité de la Commune.

M. GENNESON a été élu du Tribunal Administratif, le 12 septembre 2018 aux jours et heures de la Mairie. En lis de 12h à 17h30, les et vendredis de 8h30 à 12h ; En période lundis de 12h à 17h30 et vendredis de 17h30

recevra en Mairie les

l'enquête, les observations locales de pu- nées sur le registre irie. Elles pourront ar mail à l'adresse zveville31.fr ommissaire Enqê- tolosane, 8 Allée de ville-Tolosane 31325

22/08/2018

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce LDDM86402 du 16/08/2018 concernant l'enquête publique RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN.

Il fallait lire :

Les observations du public pourraient aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enqueteterra2@tam.gouv.fr

En lieu et place de :

Les observations du public pourraient aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enqueteterra2@tam.gouv.fr

 **legales-online.fr**
Le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises.

Publiez
vos annonces légales
« Vie des sociétés »
en 1 clic

Accès à tous les supports
nationaux habilités

MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION

officiels de l'organisme acheteur : SCCV LES JARDINS TOULOUSAINS, CS 23148, 31027 TOULOUSE - 3, Tél : 05 62 13 25 25, mël : cjones@grand-auch.fr ;
b : <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>
ements répartis sur 2 bâtiments - 2, rue des Ecoles / 46 avenue de osan ontage

unes

3
BRUGUIERES Montant HT : 150 768,00 Euros
nantage

8
BRUGUIERES Montant HT : 150 768,00 Euros
ication
al, allez sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE, Service de la commande publique, 1 rue Darwin, BP 90321, 32007 Auch Cedex, Tél : 05 62 61 21 69, mël : service.marches@mairie-auch.fr, web : <http://www.grand-auch.fr>

Objet : TRAITEMENT DES TRICHLORAMINES DE LA PISCINE D'AUCH PAR STRIPPAGE DANS LE BAC TAMPON

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont refusées

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique jugée sur la base du contenu du cadre de mémoire technique et des fiches techniques fournies (cf sous-critères au règlement de la consultation)

60% Prix

Remise des offres : 28 septembre 2018 à 17h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires

Profil d'acheteur (retrait dossier de consultation + dépôt obligatoire des offres électroniques): <https://www.marches-securises.fr>. Offres "papier" non autorisées.

Envoi à la publication le : 22 août 2018

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-securises.fr>

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce LDDM86402 du 16/08/2018 concernant l'enquête publique **RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN.**

Il fallait lire :

Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : **pref-enqueteterraz@tarn.gouv.fr**

En lieu et place de :

Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : **pref-enqueteterraz@tarn.gouv.fr**



AU PARTENARIAT

VAL DES LANTERNES

internes, « Féerie de Chime », organisé par les r 2019, la Mairie de Gaillac lance un appel au

o visiteurs dès sa première édition est le plus est organisé dans le cadre d'un jumelage berceau du Festival des lanternes chinoises, our l'amitié avec l'étranger.

itégrant l'appel au mécénat et au partenariat ctivités contraires aux principes républicains ité du respect de l'autre et de non-discrimi-

partenariat/sponsoring correspondant à des , mise à disposition espace réception). jprès du Pôle Ressources et Communication -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SIDOBRE VALS ET PLATEAUX, M. Jean-Marie FABRE - Président, Vialavert, 81650 LE BEZ.

L'avis implique un marché public

Objet : Marché de travaux pour la construction de Bureaux pour la Communauté de communes à Vialavert, commune du Bez (81).

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - TERRASSEMENTS / VRD

Lot N° 2 - GROS-OEUVRE

Lot N° 3 - MOB / CHARPENTE

Lot N° 4 - ETANCHEITE

Lot N° 5 - MENUISERIES EXTERIEURES

Lot N° 6 - PLÂTRERIE

Lot N° 7 - MENUISERIES BOIS

Lot N° 8 - SOLS SOUPLES

Lot N° 9 - PEINTURE

Lot N° 10 - ÉLECTRICITÉ CF - CF

Lot N° 11 - CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE

Conditions relatives au contrat

Cautionnement et garanties exigées : CF CCAP

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

celles fixées dans le règlement de consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation), lettre d'invitation ou document descriptif).

Adresse auprès de laquelle les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : VIRGINIE CABANES SEGUIER, Architecte DPLG, tél: 05 63 35 85 98 / 05 63 72 41 12

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : La version papier du DCE peut être retirée contre paiement des frais de reprographie - Multi-copy services, 17 Bd Docteur Sicard 8100 Castres, tél: 05 63 72 50 05 / fax: 05 63 72 49 35

Remise des offres : 20 septembre 2018 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Durée prévisionnelle du chantier : 5 mois

N.B. : Chaque lot donne lieu à la signature d'un marché distinct.

Envoi à la publication le : 22 août 2018

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

Vendredi 24 août 2018 . LA DÉPÊCHE DU MIDI . 31

001133 - 300

ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFET DE HAUTE GARONNE
PREFET DU TARN

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPOT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN

Une enquête publique unique de 33 jours est ouverte, par arrêté interpréfectoral du **lundi 3 septembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 5 octobre 2018 à 17h00**, sur les territoires des communes de **BUZET SUR-TARN (31660) et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370)**, concernant les demandes de permis de construire déposés en mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, ainsi que la demande d'autorisation environnementale, conjointe, déposée à la préfecture du Tarn par la société TERRA 2 représentée par Jean-Michel JEDLE, directeur général, relatives à la construction et à l'exploitation d'un entrepôt, au titre des rubriques 1510.1, 1530.1, 1532.1, 2662.1, 2663.1.a, 2663.2.a (autorisation), 2910 A.2 (déclaration avec contrôle périodique), 2935, et 1511 (déclaration) de la nomenclature des installations classées, situé ZAC Les Portes du Tarn, sur le territoire des communes de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Le préfet du Tarn est chargé de coordonner l'organisation de l'enquête publique unique et d'en centraliser les résultats, le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Les communes concernées par les risques et inconvénients dont cet établissement pourrait être la source, comprises dans un rayon d'arrondissement de 2 kilomètres autour de l'installation, sont les suivantes :

AZAS (31380), BUZET SUR TARN (31660), MEZENS (81800), ROQUESSIERRE (31380) et SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370).

La copie intégrale de l'arrêté interpréfectoral susvisé sera affichée à la mairie de chacune des communes concernées.

Madame Isabelle ZULU, architecte DRG, a été désignée par le Tribunal Administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur. Elle recevra le public aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE aux dates suivantes :

Mairie DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

le 03/09/2018 de 9h à 12h

le 22/09/2018 de 10h à 12h

le 05/10/2018 de 14h à 17h

Mairie de BUZET SUR TARN

le 11/09/2018 de 14h à 17h

le 26/09/2018 de 14h à 17h

Les dossiers comprenant notamment une étude d'impact (commune pour tous les projets faisant l'objet de l'enquête), et pour l'autorisation environnementale un résumé non technique de l'étude de danger et l'absence d'avis de l'autorité environnementale (visible sur le site de la préfecture), seront déposés en mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies susvisées. Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr.

Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante :

pref-enquete@tarn.gouv.fr ou adressées par voie postale au siège de l'enquête : Mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe, à l'attention du commissaire enquêteur Mme Isabelle ZULU «ENQUETE PUBLIQUE TERRA2», Parc Georges Spénale 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Toute information sur les dossiers de permis de construire et le dossier d'autorisation environnementale peut être obtenue auprès de la société TERRA 2 - Meryl GAGNIEGE, directeur des programmes (Tel. : 06 35 47 45 15 - mgagniege@imgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des affaires foncières ou les dossiers sont consultables en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la préfecture du Tarn.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

A l'issue de la procédure :

- les préfets de Haute-Garonne et du Tarn statueront sur la demande par arrêté d'autorisation ou de retus du projet d'entrepôt au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2 ;
- les maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE prendront la décision d'accorder ou de refuser la délivrance des permis de construire respectifs.



legales-online.fr
le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises

**Publiez vos annonces légales
« Vie des sociétés » en 1 clic**

Accompagnement en ligne de
la rédaction de l'annonce à la publication

28. LA DÉPÊCHE DU MIDI • Jeudi 6 septembre 2018

ut consulter ou deman-
ses frais, du dossier
préfecture du Tarn, à

quête, toute personne
r ses observations et

ouvert à cet effet et
public à la mairie de

attention du commis-
sarie de Combefa, siège

adresse suivante : pref-
tarn.gouv.fr.
positions du public
onique seront consul-
ête publique et sur le
de l'Etat du Tarn sus-

t propositions écrites
re d'enquête.
itions du public sont
ables aux frais de la
mande pendant toute

2018, le président du
Toulouse a désigné
I, directeur d'établis-
qualité de commis-
duire l'enquête pu-

mairie de Combefa,

effectuée des perma-
bafa aux dates sui-

9h00 à 12h00,
le 14/09 à 17h30.
de 9h00 à 12h00.
le 15/09 à 18h00.
de 9h00 à 18h00.

occasion formuler
ons, soit oralement
êteur, soit par écrit
et.

usions du commis-
la disposition du
pter de la date de
mairie de la com-
à la préfecture du
alement le rapport
aire enquêteur sur
iv.fr

intéressées peuvent
rapport et des
ecture du Tarn, à

préfet du Tarn se
de permis de

Journal habilité à recevoir les annonces
légales. Tarif et présentation réglementés, or-
dres ministériels NOR 2 MICE1733475A. Prix
1,82€ HT le millimètre par colonne, de filer à
filer. Reproduction certifiée conforme.

ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFET DE HAUTE GARONNE
PREFET DU TARN

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE
A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION
D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2
DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN

Une enquête publique unique de 33 jours est ouverte, par arrêté interpréfectoral, du **lundi 3 septembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 5 octobre 2018 à 17h00**, sur les territoires des communes de **BUZET-SUR-TARN (31660)** et de **SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370)**, concernant les demandes de permis de construire déposées en mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, ainsi que la demande d'autorisation environnementale, conjointe, déposée à la préfecture du Tarn par la société TERRA 2 représentée par Jean-Michel JEDELE, directeur général, relatives à la construction et à l'exploitation d'un entrepôt, au titre des rubriques 1510.1, 1530.1, 1532.1, 2662.1, 2663.1.a, 2663.2.a (autorisation), 2910 A.2 (déclaration avec contrôle périodique), 2925 et 1511 (déclaration) de la nomenclature des installations classées, situé ZAC Les Portes du Tarn, sur le territoire des communes de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Le préfet du Tarn est chargé de coordonner l'organisation de l'enquête publique unique et d'en centraliser les résultats, le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Les communes concernées par les risques et inconvénients dont cet établissement pourrait être la source, comprises dans un rayon d'affichage de 2 kilomètres autour de l'installation, sont les suivantes :

AZAS (31380), BUZET SUR TARN (31660), MEZENS (81800), ROQUESERIERE (31380) et SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370).

La copie intégrale de l'arrêté interpréfectoral susvisé sera affichée à la mairie de chacune des communes concernées.

Madame Isabelle ZUJLI, architecte DPLG, a été désignée par le Tribunal Administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur. Elle recevra le public aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE aux dates suivantes :

Mairie DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

le 03/09/2018 de 9h à 12h

le 22/09/2018 de 10h à 12h

le 05/10/2018 de 14h à 17h

Mairie de BUZET SUR TARN

le 11/09/2018 de 14h à 17h

le 26/09/2018 de 14h à 17h

Les dossiers, comprenant notamment une étude d'impact (commune pour tous les projets faisant l'objet de l'enquête), et pour l'autorisation environnementale, un résumé non-technique de l'étude de danger et l'absence d'avis de l'autorité environnementale (visible sur le site de la préfecture), seront déposés en mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies susvisées. Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr.

Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante :

pref-enqueteterra2@tarn.gouv.fr ou adressées par voie postale au siège de l'enquête : Mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe, à l'attention du commissaire enquêteur Mme Isabelle ZUJLI «ENQUETE PUBLIQUE TERRA2» Parc Georges Spénales 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Toute information sur les dossiers de permis de construire et le dossier d'autorisation environnementale peut être obtenue auprès de la société TERRA 2 - Meryl GAGNIÈRE, directeur des programmes (Tél. : 06 35 47 45 15 - m.gagniere@imgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des affaires foncières où les dossiers sont consultables en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la préfecture du Tarn.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

A l'issue de la procédure :

- les préfets de Haute-Garonne et du Tarn statueront sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet d'entrepôt au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2 ;
- les maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE prendront la décision d'accorder ou de refuser la délivrance des permis de construire respectifs.

PROCÉDURES COLLECTIVES

Reprise d'entreprise
(Clôture de)

OFFRES DE REPRISE

SCP VITANI - BRU représentée par Maître Céline BRU

Zone d'activité LE CAUSSE
Espace Entreprises 81000 CASTRES
Liquidation Judiciaire du 28 août 2018
C.S.M.L SARL
46, Place du Griffoul 81600 GAILLAC
Fonds de Commerce de restauration tradition-
nelle, crêperie, salon de thé.

ANNONCES LEGALES

Tél. 05.62.11.37.37
www.legales-online.fr

allo119
Allô Enfance Maltraitée

Parce que des solutions existent...

Le 119 est un numéro d'appel gratuit, accessible 24h sur 24h de toute la France (Ile de la Réunion et Guyane).

Le 119 peut être appelé d'une cabine téléphonique sans carte.

Il n'apparaît pas sur la facture détaillée de France Telecom.

Le 119 s'adresse à toute personne confrontée à une situation de mauvais traitements à enfants.

Des professionnels de l'enfance (psychologues, juristes, travailleurs sociaux, médecins...) sont là pour conseiller et orienter les appelants vers les structures compétentes. Lorsque les éléments apportés par l'appelant sont inquiétants et lorsque les mineurs concernés sont identifiés, le service transmet les informations aux Services Départementaux.

Vous pouvez retrouver le 119 et obtenir plus d'informations sur internet : www.allo119.gouv.fr



notre-legal.fr

269803



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS AU PUBLIC

Objet : Mesures de restriction sur certains cours d'eau dans le département de la Haute-Garonne.
Par arrêté en date du 28 août 2018, le préfet a mis en place des restrictions de prélèvements d'eau dans le département de la Haute-Garonne sur les petits cours d'eau non réaménagés à hauteur de 50% de restriction et a maintenu l'interdiction totale sur le Tescou. Les mesures définies dans l'arrêté sont applicables à compter du 29 août 2018 et jusqu'au 31 octobre 2018. Elles pourront être adaptées par arrêté préfectoral en fonction de l'évolution des débits observés dans les cours d'eau. Cet arrêté est consultable dans les mairies des communes concernées ainsi que sur le site internet de la préfecture de la Haute-Garonne.

RIERE,
GILLOT
W KOUN,
ciés à
JNION),
Chaux.

ITUTION

Maitre Jacques
SAINT-PIERRE
à Chaux, le 27
ée une société
caractéristiques

at futur d'achè-
rt, la propriété,
nsformation, la
ent, l'adminis-
rite (exception-
its immobiliers,
droits pouvant
'annexe ou le
oits immobiliers

31380), 2 rue de

270094

COMMUNE DE VALLÈGUE

DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.) - INSTAURATION

Par délibération n° 2018-08-05 en date du 8 août 2018, Le Conseil Municipal de Vallègue a décidé d'instituer le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU), telles que définies dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 26 juillet 2011, et de donner délégation à M. le Maire pour l'exercice du D.P.U. sur le périmètre concerné précité. Cette délibération est affichée en Mairie pendant un mois et est consultable dans les locaux de la Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le Maire, ZANATTA Rémy.

arts, quelle que
cessionnaires,
ant préalable à

Delphine Olivia
he Liliane GOS-
HOS demeurant
JENIS (97400) 1
François.
lée au RCS de

avis, Le notaire.

ORDRE DES
S-COMPTABLES

Région Toulouse Midi-Pyrénées

COMPLÉMENTAIRE AGIRC ET ARCCO AU 1ER JANVIER 2019

des tranches de rémunération, des taux de cotisations et des valeurs de points
ormiser les règles de fonctionnement de ces deux caisses en les fusionnant à
les cadres seront tous convertis en une seule valeur, celle du point Arcco avec
n'y aura donc plus de distinction entre le régime des cadres et le régime des

e rémunération comme les taux de cotisations tant patronales que salariales.

is de financement Agric) ;
raire) ;

dification du bulletin de salaire.

otion d'encadrement qui est actuellement en cours de négociation par les parte-
la grande réforme des retraites à venir qui tendrait vers « un système universel »
pour voir le jour en 2025. Cette dernière réforme à venir fait actuellement l'objet
ternantes sur la plateforme : www.participez.reforme-retraite.gouv.fr.

ts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées
Belvédère » - 11 boulevard des Recollets -
31076 Toulouse Cedex 4
31 14 71 60 - Fax : 05 61 55 33 29
ronique : cnivot@oec-toulousemp.org -
nternet : www.ectoulouse.com

269737



PRÉFET DE HAUTE-GARONNE
PRÉFET DU TARN



Permis de construire et autorisation environnementale
Avis d'enquête publique relative à la construction et
l'exploitation d'un entrepôt par la société TERRA 2
dans la ZAC DES PORTES DU TARN

Une enquête publique unique de 33 jours est ouverte, par arrêté interpréfectoral, du lundi 3 septembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 5 octobre 2018 à 17 h 00, sur les territoires des communes de BUZET-SUR-TARN (31660) et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370), concernant les demandes de permis de construire déposées en mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, ainsi que la demande d'autorisation environne-mentale, conjointe, déposée à la préfecture du Tarn par la société TERRA 2 représentée par Jean-Michel JEDELE, directeur général, relatives à la construction et à l'exploitation d'un entrepôt, au titre des rubriques 1510.1, 1530.1, 1532.1, 2662.1, 2663.1.a, 2663.2.a (autorisation), 2910 A.2 (déclaration avec contrôle périodique), 2925 et 1511 (déclaration) de la nomenclature des installations classées, situés ZAC Les Portes du Tarn, sur le territoire des communes de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Le préfet du Tarn est chargé de coordonner l'organisation de l'enquête publique unique et d'en centraliser les résultats, le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Les communes concernées par les risques et inconvénients dont cet établissement pourrait être la source, comprises dans un rayon d'affichage de 2 kilomètres autour de l'installation, sont les suivantes : AZAS (31380), BUZET SUR TARN (31660), MEZENS (81800), ROQUE-SERIERE (31390) et SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370). La copie intégrale de l'arrêté interpréfectoral susvisé sera affichée à la mairie de chacune des communes concernées. Madame Isabelle ZULI, architecte DPLG, a été désignée par le Tribunal Administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur. Elle recevra le public aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE aux dates suivantes :

Mairies	Dates	Horaires
ST SULPICE LA POINTE	03/09/2018	9h à 12h
	22/09/2018	10h à 12h
	05/10/2018	14h à 17h
BUZET SUR TARN	11/09/2018	14h à 17h
	26/09/2018	14h à 17h

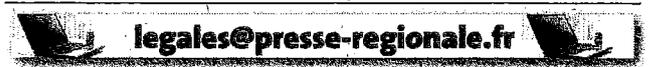
Les dossiers, comprenant notamment une étude d'impact (commune pour tous les projets faisant l'objet de l'enquête), et pour l'autorisation environnementale, un résumé non technique de l'étude de danger et l'absence d'avis de l'autorité environnementale (visible sur le site de la préfecture), seront déposés en mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, où, pendant la durée de l'enquête, le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies susvisées. Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr. Les observations du public pourront aussi, pendant la durée de l'enquête publique, être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enqueteterra2@tarn.gouv.fr ou adressées par voie postale au siège de l'enquête : Mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe, à l'attention du commissaire enquêteur Mme Isabelle ZULI «ENQUETE PUBLIQUE TERRA2» Parc Georges Spénales 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE.

Toute information sur les dossiers de permis de construire et le dossier d'autorisation environnementale peut être obtenue auprès de la société TERRA 2 - Meryl GAGNIÈRE, directeur des programmes (Tél. : 06 35 47 45 15 - m.gagniere@imgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'environnement et des affaires foncières où les dossiers sont consultables en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la préfecture du Tarn.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

A l'issue de la procédure :

- les préfets de Haute-Garonne et du Tarn statueront sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet d'entrepôt au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2 ;
- les maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE prendront la décision d'accorder ou de refuser la délivrance des permis de construire respectifs.



D 269735



MAIRIE DE CASTANET-TOLOSAN

ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté municipal n° R-008/2018 du 13 avril 2018, il est procédé sur le territoire de la commune de Castanet-Tolosan à une enquête publique portant sur la :

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

A cet effet, Madame Myriam DE BALORRE, a été désignée commissaire enquêteur par décision n° E1800033 / 31 du 26 février 2018 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse. Cette enquête se déroule durant 31 jours consécutifs du lundi 03 septembre 2018 - 8 h 30 au mercredi 03 octobre 2018 - 17 h inclus.

Durant cette période, le dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête, sur lequel le public peut porter ses observations, sont tenus à disposition du public dans les conditions suivantes :

- Consultation du dossier d'enquête sur support papier. Dossier en consultation au lieu suivant : Mairie de Castanet-Tolosan, 29 Avenue de Toulouse 31320 CASTANET-TOLOSAN,

MAITRE DJIM - Voyant Médium
Spécialiste Retour de l'Étre Aimé
Impuissance sexuelle
Ne soyez pas fermés, tentez votre chance !
06 38 27 91 22

MAITRE BABA SORA
Voyant-Médium International - Astrologue
Je peux vous aider à résoudre
tous vos problèmes
Homme de Dieu Africain
06 79 85 09 62 - 09 82 22 39 87

PROFESSEUR FODEBA
Célebre voyant Médium
Amour - Fidélité - Désenroulement
Reçoit sur RDV - Déplacements possibles
Potement opérés résultats
07 51 06 26 73 Siret 81940215500016

MAÎTRE JULIEN
Grand voyant médium
Guérisseur

Sérieux et efficace
Spécialisé dans les
problèmes affectifs
familiaux, professionnels
et amoureux
Désenroulement
Impuissance sexuelle
Résultats possibles
dans les 24 heures
 Paiement après résultats
N'attendez plus!
Posez vos questions

07 80 85 87 11

Union
Rencontres

FEMMES

Josy, forte poitrine ch. 1
hom. pour après-midi ou
soirées coquines.
Je veux juste du sex
Tél: 06.18.15.57.88

06 16 10 68 28
Enseignante retraitée plutôt
ronde avec jolies formes pr rdv
réguliers chez moi
PHOTOS CELINE au 62040

Flo, 40 a, ch. partenaire
pour relation extra
conjugale sans prise de
tête. Peut se déplacer.
Tél. 06 20 00 31 92

MICHÈLE Belle fem 49A
recherche 1 compagnon pour
calins et jeux + cokin.
Tél. 06 17 77 70 30
Pas sérieux s'abstenir

CLARA, jeune infidèle
ch. hom pour assouvir
ses besoins sexuels
et rien de plus.
Tél. au 06 01 41 08 39

TELEPHONE ROSE
Dialogue coquin
CB-MI-Ck (ech)

UniCentre
CAHORS
Ne restez plus
seul(e)!

**Trouvez
l'Amour**
dans votre région
Appelez nous au
06 81 75 40 15
www.unicentre.eu

ENVOI GRATUIT
d'une documentation
avec magazine d'annonces

ELODIE 20 ans
raconte ses aventures
érotiques et sensuelles.
Pour écouter son histoire,
tél. au **0895 227 074**
CODE HISTOIRE : 0106

MURIEL, 38 ans, aime les hommes
romantiques et curieux,
dispo pour une belle rencontre,
boire un verre et plus si aff.
08 95 07 92 31 (0,80€/mn)

LOUISE, 46 ans, jolie blonde
d'1m65, aimerait avoir un homme
doux dans sa vie mais coquin aussi.
Elle est joignable au
08 95 69 13 39 (0,80€/mn)

HOMMES

RENCONTRES H/H
discret sur Midi-Pyrénées
08 95 02 05 50
0,80€/mn (ech)

services

JE PROPOSE

Santé et Bien-être

ALBI
MESSAGE DÉTENTE SUR RDV
06 48 43 09 47 - Siret 332 038 642

MASSAGE COMPLET et RELAXANT
Mélisse - ALBI
06 45 66 10 14
Siret 81236621900010

MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ARTICLE 34-II DU DÉCRET RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région Occitanie
Correspondant : Madame la Présidente du Conseil Régional, Hôtel de Région 22 boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse Cedex 9
Site de Montpellier : 201 avenue de la Pompiagnane, 34064 Montpellier cedex 02
Tél: 0467228000. Fax: 0467229052. Courriel: commandepublique@laregion.fr
Adresse internet: http://www.laregion.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://marchespublics.laregion.fr
Objet du marché : Organisation des salons Travail Avenir Formation (TAF) - Ariège, Lot, Tarn et Garonne
Critères de jugement : - Valeur technique / Pondération : 60 ; - Prix - Pondération : 40
Prestations divisées en lots : Oui
Date limite de remise des offres : 22/10/ 2018 à 16:00
Type de procédure : La consultation passée par procédure adaptée ouverte en application des articles 28, 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25/03/16 donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande.
Modalités de retrait des documents : A retirer sur place ou à télécharger sur https://marchespublics.laregion.fr
Pour obtenir tous renseignements complémentaires nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite par courriel: commandepublique@laregion.fr ou en ligne sur le profil d'acheteur: https://marchespublics.laregion.fr
Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/09/2018 sur les supports BOAMP et profil d'acheteur.

COMMUNE DE MONESTIÉS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE MONESTIÉS, M. DENIS MARTY - MAIRE, 8 place de la mairie, 81640 MONESTIÉS, Tél : 05 63 80 14 01
L'avis implique un marché public
Objet : Elaboration de Plans Locaux d'Urbanisme
Communes de Monestiés, Pampelonne, Sainte Gemme, Taix, Tanus, Valdériès
Procédure : Procédure adaptée
Description : Différents lieux d'exécution : Communes de Monestiés Pampelonne, Sainte Gemme, Taix, Tanus, Valdériès
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Lot N° 1 - Elaboration de six PLU qui comprend également des tranches optionnelles
Lot N° 2 - Diagnostic foncier, rural et agricole
Critères d'attribution : Les critères sont notés sur un total de 50 points.
1. Composition de l'équipe : 20 pts.
2. Méthode : 20 pts.
3. Montant de l'offre : 10 pts.
Remise des offres : 19 octobre 2018 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE, 68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse - Cedex 07, Tél : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40, mël: greffe.ta-toulouse@juradm.fr
Envoi à la publication le : 28 septembre 2018
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://mp.maires81.asso.fr

VIE DES SOCIÉTÉS



AVIS

La société d'économie mixte locale **Thémélia**, société anonyme au capital de 1.799.940 €, siège social Maison de l'économie - 1, avenue du général Hoche 81012 Albi cedex 9, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Albi n° 326 606 381
Par une délibération en date du 27 septembre 2018, le conseil d'administration de Thémélia a désigné Madame Valérie LAUMOND comme Directrice Générale.
Pour avis
Le Président du Conseil d'Administration

AVIS PUBLICS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFET DE HAUTE-GARONNE
PREFET DU TARN

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN

L'enquête portant sur le projet de réalisation et d'exploitation d'un entrepôt ZAC Les Portes du Tarn, sur les territoires des communes de BUZET SUR TARN (31660) et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370), organisée du lundi 3 septembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 5 octobre 2018 à 17h00, est prolongée jusqu'au 19 octobre 2018 à 17h00.

Durant la période de prolongation d'enquête, les modalités d'organisation prévues à l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique du 6 août 2018 continuent d'être appliquées, notamment en ce qui concerne la consultation du dossier et le recueil des observations du public telles que :

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être formulées à l'adresse électronique suivante : pref-enqueteterra2@tarn.gouv.fr ou par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : Mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, à l'attention du commissaire enquêteur Madame Isabelle ZUILLI "ENQUÊTE PUBLIQUE TERRA2" - Parc Georges Spénale - 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE, et être consultées à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, siège de l'enquête publique, pendant la durée de l'enquête ou elles sont tenues à la disposition du public.

Toute information sur le dossier soumis à enquête peut être obtenue auprès de la SAS TERRA 2, siège social : 13, rue du Docteur Lancereaux, 75008 PARIS (Tél. : 01.40.75.01.27) représentée par Monsieur Meryll GAGNIÈRE, directeur des programmes (Tél. : 06.35.47.45.15 - m.gagniere@imgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial / Bureau de l'environnement et des affaires foncières - 81013 ALBI Cedex 9 où le dossier est consultable en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de ce même bureau.

Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr/Site des services de l'État du département du Tarn/ Politiques publiques/ Environnement, prévention des risques naturels et technologiques/ Projets impactant l'environnement/ Dossier d'enquête et résumé non technique du dossier/ Permis de construire et autorisation environnementale projet TERRA 2 pendant toute la durée de l'enquête.

En complément des permanences mentionnées à l'article 4 de l'arrêté d'ouverture d'une enquête publique du 6 août 2018, Madame Isabelle ZUILLI, commissaire enquêteur, assurera une permanence complémentaire au jour et lieu suivant : **mardi 16 octobre 2018 de 15h00 à 18h00 à la mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe.**

Une réunion d'information et d'échanges avec le public sera organisée sous la présidence de Madame Isabelle ZUILLI, **samedi 6 octobre 2018 à 10 h00, salle Georges Spénale à Saint-Sulpice-La-Pointe.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

A l'issue de la procédure :
- les préfets de Haute-Garonne et du Tarn statueront sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet d'entrepôt au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2 ;
- les maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULP

Journal habilité à recevoir les annonces légales. Tarif et présentation réglementés, arrêté ministériel N°CR : 19521734478A. Prix : 1,82€ HT le millimètre pour colonne de 100 à 1000. Reproduction interdite sans autorisation.

VIE DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION

SOUMES

SCI au capital de 22867,35 Euros.

Boulevard de Thibaud ZI, 31000 TOULOUSE
315312454 R.C.S. Toulouse

L'AGE du 26/09/2018 a décidé de la nomination de Monsieur Jean-Jacques Escalé, au 18 rue Alsace Lorraine 09200 ST Girons, et Madame Françoise Pezzoli née Soum, au 879 rue Tapiau 31220 MONDAVEZAN en tant que nouveaux Gérants, à compter du 23/03/2018 en remplacement à Monsieur Jean Soum, décédé.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFET DE HAUTE-GARONNE

PREFET DU TARN

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN

L'enquête portant sur le projet de réalisation et d'exploitation d'un entrepôt ZAC Les Portes du Tarn, sur les territoires des communes de BUZET SUR TARN (31660) et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370), organisée du lundi 3 septembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 5 octobre 2018 à 17h00, est prolongée jusqu'au 19 octobre 2018 à 17h00.

Durant la période de prolongation d'enquête, les modalités d'organisation prévues à l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique du 6 août 2018 continuent d'être appliquées, notamment en ce qui concerne la consultation du dossier et le recueil des observations du public telles que :

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être formulées à l'adresse électronique suivante : pref-enqueteterraz@tarn.gouv.fr ou par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : Mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, à l'attention du commissaire enquêteur Madame Isabelle ZUILLI "ENQUÊTE PUBLIQUE TERRA2" - Parc Georges Spénale - 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE, et être consultées à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, siège de l'enquête publique, pendant la durée de l'enquête où elles sont tenues à la disposition du public.

Toute information sur le dossier soumis à enquête peut être obtenue auprès de la SAS TERRA 2, siège social : 13, rue du Docteur Lancereaux, 75008 PARIS (Tél. : 01.40.75.01.27) représentée par Monsieur Meryl GAGNIÈRE, directeur des programmes (Tél. : 06.35.47.45.15 - m.gagniere@jmgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial / Bureau de l'environnement et des affaires foncières - 81013 ALBI Cedex 9 où le dossier est consultable en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de ce même bureau.

Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : [www.tarn.gouv.fr/Site des services de l'Etat du département du Tarn/ Politiques publiques/ Environnement, prévention des risques naturels et technologiques/ Projets impactant l'environnement/ Dossier d'enquête et résumé non technique du dossier/ Permis de construire et autorisation environnementale projet TERRA 2](http://www.tarn.gouv.fr/Site%20des%20services%20de%20l'Etat%20du%20département%20du%20Tarn/) pendant toute la durée de l'enquête.

En complément des permanences mentionnées à l'article 4 de l'arrêté d'ouverture d'une enquête publique du 6 août 2018, Madame Isabelle ZUILLI, commissaire enquêtrice, assurera une permanence complémentaire au jour et lieu suivant : **mardi 16 octobre 2018 de 15h00 à 18h00 à la mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe.**

Une réunion d'information et d'échanges avec le public sera organisée sous la présidence de Madame Isabelle ZUILLI, **samedi 6 octobre 2018 à 10 h 00, salle Georges Spénale à Saint-Sulpice-La-Pointe.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr.

A l'issue de la procédure :

- les préfets de Haute-Garonne et du Tarn statueront sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet d'entrepôt au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2 ;
- les maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULP

Consultez
tous les projets en cours
sur le site de
l'inspection départementale de l'environnement

271950



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE AVIS AU PUBLIC

Objet : Mesures de restriction sur certains cours d'eau dans le département de la Haute-Garonne.
Par arrêté en date du 27 septembre 2018, le préfet a durci les restrictions de prélèvements d'eau dans le département de la Haute-Garonne qui étaient en place sur les petits cours d'eau non réaménagés depuis le 29 août 2018. Le durcissement de ces restrictions implique un passage en interdiction totale de prélèvements sur ces petits cours d'eau et l'interdiction totale sur le Tescou est maintenue.
Les mesures définies dans l'arrêté sont applicables à compter du 1^{er} octobre 2018 et jusqu'au 31 octobre 2018. Elles pourront être adaptées par arrêté préfectoral en fonction de l'évolution des débits observés dans les cours d'eau.
Cet arrêté est consultable dans les mairies des communes concernées ainsi que sur le site internet de la préfecture de la Haute-Garonne.

271725



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE - Préfecture Direction de la citoyenneté et de la légalité Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique

EXTRAIT D'UN AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le 13 septembre 2018, la commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Garonne a donné un avis favorable, à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale présentée la SASU VALIMMO, avenue de Magouas, 33700 Mégrignac et la SCI JV PORTET, 4 bis rue Mauros Fortvieille, 31120 Portet-sur-Garonne, enregistrées en mairie de Portet-sur-Garonne le 27 juin 2018 sous le n° 031 433 18 M0025, enregistrées par le secrétariat de la Commission le 27 juillet 2018, pour l'extension d'un ensemble commercial par extension de 1 405 m² de surface de vente d'un magasin relevant du secteur 2 non alimentaire à l'enseigne « CULTURA », portant la surface totale du magasin à 2 950 m², à PORTEY-SUR-GARONNE.

Pour le Préfet,
Président de la Commission départementale d'aménagement commercial, et par délégation, le sous-préfet de Muret, secrétaire générale adjointe, chargée de l'urbanisme et de l'aménagement commercial signé
Cécile LENGLET

Cet avis peut faire l'objet d'un recours préalable devant la commission nationale d'aménagement commercial (Direction Générale des Entreprises - Télédéc 121 - 61 boulevard Vincent Auriol - 75703 PARIS Cedex 13) dans un délai d'un mois dans les conditions fixées à l'article R.752-30 et suivants du Code de commerce. A peine d'irrecevabilité dans les cinq jours suivant sa présentation à la commission nationale, le requérant, s'il est distinct du demandeur de l'autorisation d'exploitation commerciale, communique son recours à ce dernier soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, soit par tout moyen sécurisé.

Toulouse, le 13 septembre 2018

272243

COMMUNE DE TARABEL

AVIS AU PUBLIC - Faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique relative à la 2^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 13/2018 du 05 octobre 2018
Le Maire de TARABEL a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de 2^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet,
M. LAUBARY Bernard exerçant la profession de directeur régional ERDF/GRDF, à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Toulouse;

L'enquête se déroulera à la mairie de TARABEL du 25 octobre au 12 novembre 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie aux jours et heures suivants :

JEU 25 OCTOBRE 2018 DE 15 H A 18 H
MERCREDI 31 OCTOBRE 2018 DE 10 H A 12 H
JEU 8 NOVEMBRE 2018 DE 15 H A 18 H

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, du dossier comprenant les informations environnementales, de l'avis de l'autorité environnementale ainsi que des avis des personnes publiques associées et consultées :

En format papier sur le lieu de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
Sur le site internet suivant : www.tarabel.fr

Sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :
En les consignnant sur le registre d'enquête disponible sur le lieu de l'enquête ;
En les adressant au commissaire enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante :
MAIRIE DE TARABEL MODIFICATION N°2 PLU TARABEL 5 GRAND RUE 31570 TARABEL

ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.publique@tarabel.fr
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

En mairie de Tarabel ;
Sur le site internet de l'enquête.
A l'issue de l'enquête publique, la modification du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

Le Maire, Frédéric MIGEON

271723



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE - Préfecture Direction de la citoyenneté et de la légalité Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique Toulouse, le 13 septembre 2018

EXTRAIT D'UN AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le 13 septembre 2018, la commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Garonne a décidé, à l'unanimité, d'autoriser la demande d'exploitation commerciale effectuée par la SCI SANLOUX, domiciliée, 26 boulevard des Capucines, 75009 Paris, enregistrées par le secrétariat de la commission le 24 juillet 2018, en vue de réaliser l'opération suivante :

extension de 3 582 m² de surface de vente et la restructuration de l'ensemble commercial « Nailoux Outlet Village » à NAILLOUX, afin de porter sa surface totale à 17 470 m².

	Secteur d'activité	Enseigne	Surface de vente existante	Surface de vente future
Moyenne surface	Secteur 2	Galeries Lafayette L'Outlet	1 141 m²	1 141 m²
Moyenne surface	Secteur 2	Nike	563 m²	553 m²
Moyenne surface	Secteur 2	Digil	470 m²	470 m²
Moyenne surface	Secteur 2	Desigual	444 m²	444 m²
Moyenne surface	Secteur 2	Mango	425 m²	425 m²
Moyenne surface	Secteur 2	Guess	425 m²	425 m²
Moyenne surface	Secteur 2	IKKS	346 m²	346 m²
Boutiques1	Secteur 1 et 2	-	10 084 m²	13 666 m²
		TOTAL	13 888 m²	17 470 m²

1 100 boutiques après projet, contre 78 actuellement

Pour le Préfet,
Président de la Commission départementale d'aménagement commercial, et par délégation, le sous-préfet de Muret, secrétaire générale adjointe, chargée de l'urbanisme et de l'aménagement commercial signé
Cécile LENGLET

Cet avis peut faire l'objet d'un recours préalable devant la commission nationale d'aménagement commercial (Direction Générale des Entreprises - Télédéc 121 - 61 boulevard Vincent Auriol - 75703 PARIS Cedex 13) dans un délai d'un mois dans les conditions fixées à l'article R.752-30 et suivants du Code de commerce. A peine d'irrecevabilité dans les cinq jours suivant sa présentation à la commission nationale, le requérant, s'il est distinct du demandeur de l'autorisation d'exploitation commerciale, communique son recours à ce dernier soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, soit par tout moyen sécurisé.

272081



PRÉFET DE HAUTE-GARONNE PREFET DU TARN

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN

L'enquête portant sur le projet de réalisation et d'exploitation d'un entrepôt ZAC Les Portes du Tarn, sur les territoires des communes de BUZET SUR TARN (31660) et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370), organisée le lundi 3 septembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 5 octobre 2018 à 17 h 00, est prolongée jusqu'au 19 octobre 2018 à 17h00.

Durant la période de prolongation d'enquête, les modalités d'organisation prévues à l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique du 6 août 2018 continuent d'être appliquées, notamment en ce qui concerne la consultation du dossier et le recueil des observations du public telles que :

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être formulées à l'adresse électronique suivante : pref-enqueteterra2@tarn.gouv.fr ou par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : Mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, à l'attention du commissaire enquêteur Madame Isabelle ZULLI "ENQUÊTE PUBLIQUE TERRA2" - Parc Georges Spérela - 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE, et être consultées à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, siège de l'enquête publique, pendant la durée de l'enquête où elles sont tenues à la disposition du public.

Toute information sur le dossier soumis à enquête peut être obtenue auprès de la SAS TERRA 2, siège social : 13, rue du Docteur Lancereux, 75008 PARIS (Tél. : 01 40 75 01 45 - m.gagniere@jmgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial / Bureau de l'environnement et des affaires foncières - 81013 ALBI Cedex 9 où le dossier est consultable en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de ce même bureau.

Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr Site des services de l'Etat du département du Tarn/ Politiques publiques/ Environnement, prévention des risques naturels et technologiques/ Projets impactant l'environnement/ Dossier d'enquête et résumé non technique du dossier/ Permis de construire et autorisation environnementale projet TERRA 2 pendant toute la durée de l'enquête

En complément des permanences mentionnées à l'article 4 de l'arrêté d'ouverture d'une enquête publique du 6 août 2018, Madame Isabelle ZULLI, commissaire enquêtrice, assurera une permanence complémentaire au jour et lieu suivant : mardi 16 octobre 2018 de 15h00 à 18h00 à la mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Une réunion d'information et d'échanges avec le public sera organisée sous la présidence de Madame Isabelle ZULLI, samedi 6 octobre 2018 à 10 h00, salle Georges Spérela à Saint-Sulpice-La-Pointe.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

A l'issue de la procédure :
- les préfets de Haute-Garonne et du Tarn statueront sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet d'entrepôt au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2 ;
- les mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE prendront la décision d'accorder ou de refuser la délivrance des permis de construire respectifs.
81013 ALBI CEDEX 09 - STANDPAD : 05 63 45 61 61 - TELECOPIE : 05 63 45 60 20
Horaires d'ouverture des services sur www.tarn.gouv.fr

Annonces Légales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête publique : Par arrêté du 3 septembre 2018, le Président Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais arrêté le 17 avril 2018.

Dates de l'enquête publique : L'enquête se déroulera pour une durée de 35 jours, du lundi 1^{er} octobre à partir de 14H00 au lundi 5 novembre jusqu'à 12H00 sur le territoire des 70 communes membres du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais.

A cet effet le Tribunal Administratif de Toulouse a désigné, le 5 juillet 2018, une commission d'enquête composée de la façon suivante, Monsieur Bernard DORVAL, président de la commission d'enquête et Messieurs Jacques GAYRAUD et Luc DURAND membres titulaires.

Consultation du dossier d'enquête publique : Le dossier du SCoT (rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durable, document d'orientations et d'objectifs) sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, dans les lieux suivants :

- Au siège de l'enquête publique et du Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais, 2 rue du Gaz, 81400 CARMAUX,

- Au siège de la communauté de communes de VAL 81, 45 avenue Pierre Souyris, 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS,

- Au siège de la communauté de communes du Cordais et du Causse, Maison de la Communication, 81170 LES CABANNES

Le dossier soumis à enquête publique sera également consultable sur un poste informatique mis à disposition au siège de l'enquête publique à Carmaux ainsi que sur le site internet à l'adresse : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/le-scot-carmausin-segala-causse-et-cordais>

Ce dossier de SCoT sera accompagné des avis des personnes publiques associées et consultées, d'une note de réponse aux avis exprimés, des pièces administratives (délibérations) ainsi que d'un registre d'enquête à feuilletés non mobiles, coté et paraphé par un membre de la commission d'enquête.

Les informations environnementales se rapportant au projet de SCoT sont incluses dans le dossier d'enquête. Le Tome 2 du rapport de présentation expose l'état initial de l'environnement et le Tome 3 traite des impacts du SCoT sur l'environnement (évaluation environnementale). De plus, l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sera joint au dossier d'enquête publique.

Dépôt des observations : Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du SCoT pourront être consignées sur les dits registres d'enquête ou adressées par lettre recommandée à l'attention du Président de la commission d'enquête du SCoT, Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais, 2 rue du Gaz, 81400 CARMAUX, ou par internet à l'adresse électronique dédiée : enquete-scot@outlook.fr

Les courriers et mails d'observations seront consultables pendant toute la durée de l'enquête au siège de l'enquête (annexés au registre).

Accueil du public par le commissaire enquêteur : La commission d'enquête se tiendra à disposition du public dans les lieux et aux horaires suivants :

- Le lundi 1^{er} octobre, de 14H00 à 17H00 au siège du Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais, 2 rue du Gaz, 81400 CARMAUX,

- Le lundi 1^{er} octobre, de 14H00 à 17H00 au siège de la communauté de communes de VAL 81, 45 avenue Pierre Souyris, 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS,

- Le lundi 1^{er} octobre, de 14H00 à 17H00 au siège de la communauté de communes du Cordais et du Causse, Maison de la Communication, 81170 LES CABANNES,

- Le mercredi 10 octobre, de 9H00 à 12H00 au siège de la communauté de communes du Cordais et du Causse, Maison de la Communication, 81170 LES CABANNES

- Le vendredi 19 octobre de 9H00 à 12H00 au siège du Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais, 2 rue du Gaz, 81400 CARMAUX,

- Le mardi 23 octobre, de 9H00 à 12H00 au siège de la communauté de communes de VAL 81, 45 avenue Pierre Souyris, 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS,

- Le lundi 5 novembre, de 9H00 à 12H00 au siège du Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais, 2 rue du Gaz, 81400 CARMAUX,

- Le lundi 5 novembre, de 9H00 à 12H00 au siège de la communauté de communes de VAL 81, 45 avenue Pierre Souyris, 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS,

- Le lundi 5 novembre, de 9H00 à 12H00 au siège de la communauté de communes du Cordais et du Causse, Maison de la Communication, 81170 LES CABANNES

Clôture de l'enquête publique : A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront transmis sans délai à la commission d'enquête et seront clos et signés par un commissaire enquêteur. La commission d'enquête rencontrera, sous huitaine, le Président du Syndicat Mixte du SCoT, pour lui communiquer, sous la forme d'un procès-verbal de synthèse, les observations écrites et orales formulées dans le cadre de l'enquête publique. Le Syndicat Mixte du SCoT disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles sur le procès-verbal de synthèse.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur : Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée au siège du Syndicat Mixte du SCoT, ainsi que sur le site internet <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/le-scot-carmausin-segala-causse-et-cordais> pour y être tenue à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le public pourra consulter ce rapport et ses conclusions aux jours et heures habituels d'ouverture.

Décision pouvant être prise à l'issue de l'enquête : Après enquête publique, le comité syndical approuvera le projet d'élaboration du SCoT éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête publique, de l'avis des personnes publiques associées et des diverses consultations.

AVIS DE CESSON fonds de commerce

SCP Valérie COMBES et Alain MONS, notaires associés 93 bis Avenue Saint Exupéry (81600) GAILLAC

Suivant acte reçu par Me COMBES, le 26/09/2018, la SARL GREEN HOUSE, siège social est à PUYGOUZON, 31 bis rue F. Thernes immatriculée RCS ALBI n°480 669 498 a cédé à la SARL AMBIANCE PAYSAGE 81, siège social SENOUILLAC, 163 Rte de Lincarcue, immatriculée RCS d'ALBI n°791516966 un fonds de commerce de création et entretien de parcs et jardins, paysagisme d'intérieur, espaces paysagers, arrosage automatique ou autres, engazonnement sous toutes formes, application de produits phytosanitaires, création et entretien de terrains de sports, débroussaillages et travaux accessoires, réaménagement de berges et vente de balles de golf, création et entretien de piscines naturelles et de toitures végétalisées situé à PUYGOUZON (81990), 31 bis rue F. Thernes au prix de 90.000 euros (71.380 euros pour les éléments incorporels et 18.620 euros pour le matériel). Entrée en jouissance le 26/09/2018. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière publication légale chez Me COMBES, notaire susnommé.

CONVOCAION

L'Office de Tourisme d'Albi tiendra son ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- Mercredi 24 octobre 2018 - 17 h - salle du Pigné boulevard Salengro - Albi.

- L'ordre du jour sera le suivant : modification des statuts.

Sont conviés à cette Assemblée tous les membres de l'Office de Tourisme à jour de leur cotisation 2017.

SCP « P. TELLIER, J.-P. CARAYON, C. MONS, K. CELESTE-VIGNAT, O. TELLIER, J. DUPUY et M. JEAN, Notaires associés » 24 rue de Genève - 81000 ALBI

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1^{er} octobre 2018 :

- il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, une Société par Actions Simplifiée dénommée AS ENERGIE au capital de 2000 EUR (en numéraire), dont le siège social est à SAINT JUERY (81160), 10 Rue des Quintanières, ayant pour objet : électricité générale, vente pose, réparation de climatisation, chauffage, alarme, de panneaux solaires et photovoltaïque, vente et pose de matériel et composant électrique ;

- il a été nommé en qualité de Président : M. Andy SARROCHE, demeurant à CUNAC (81990), 1, Allée du Barthes, ayant pouvoir de représentation de la société.

Conditions d'admission aux assemblées d'associés et d'exercice du droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Cessions d'actions : Les cessions d'actions consenties par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toutes cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable du Président.

La société sera immatriculée au RCS d'ALBI.

Pour avis, le Président.

Passez votre annonce par téléphone
05 63 48 75 48

HÔTEL DES VENTES DU TARN S.A.R.L.

Agrément 2009 - 707

M^e Philippe AMIGUES

Commissaire Priseur Judiciaire et Habilité
25, rue Antoine-Lavoisier - 81000 ALBI
39, place Pierre-Fabre - 81100 CASTRES

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le samedi 13 octobre 2018

à 14 h
BELLE VENTE ANTIQUITES ET COLLECTIONS
Sur place à l'Hôtel des Ventes
17-25, rue Lavoisier
81000 ALBI

Bijoux, pièces d'or et argenterie, montres, tapisseries anciennes étains anciens, bronzes et sculptures, tableaux et gravures, mobilier ancien, archéologie, Armes et souvenirs historiques, verrerie de collection et cristallerie, bibelots et objets de vitrines, horlogerie etc etc.

Expo : vendredi 12 octobre 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h

Frais en sus 21 % et 14,40 % T.T.C.

Le lundi 15 octobre 2018

à 10 h
MATÉRIEL DE BOUCHERIE
Sur place suite à LJ
Primeur Market
34, rue F. Thernes
81990 PUYGOUZON

Chambres froides Eurofred et daquard - Rôtissoire Euro Grill - scie à os Medoc beta - Hachoir double Grang - vitrines réfrigérées - pétrin mélangeur Dadaux - pousoir, billot, balances électroniques, machine sous vide Lacor, tables et plonge Inox, gondoles, présentoirs à légumes sur roulettes, stock d'épicerie etc.

Expo : à 9 h 30

Frais en sus 14,40 % T.T.C.
Enlèvement immédiat

Le lundi 15 octobre 2018

à 14 h 30
MATÉRIEL DE PIZZERIA
Sur place suite à L.J.
Pizza Dora - 1, av. d'Albi
81400 BLAYE-LES-MINES

Four convoyeur à pizza OEM TL105 - Pétrin à spirale IF33 de 2014 - vitrines réfrigérées verticales et horizontales, Tour à pizza formant salade - TV Samsung - Armoire frais positif deux portes - 5 tables, plonge et étagères inox etc.

Expo : à 14 h

Frais en sus 14,40 % T.T.C.
Enlèvement immédiat

Le lundi 15 octobre 2018

à 16 h 30
BEAU MOBILIER DE BUREAU
Sur place suite à L.J.
Badenon
Z.A. Croix de Mille
81990 PAMPOLLE

Très beau mobilier de bureaux (sièges armatures paravent et bureaux) 20 étagères métallique, petit outillage, compresseur quartz 50 l et électroportatif, pièces détachées de conception de prototypes etc.

Expo : à 16 h

Frais en sus 14,40 % T.T.C.
Enlèvement rapide

Tél : 05 63 78 27 27
en savoir plus sur
www.interencheres.com/81001

SELARL Louis-Joseph BLINEAU et François SUIRE Notaires associés 35, Rue de la Scierie 81400 CARMAUX

Suivant acte reçu par Me François SUIRE, notaire à CARMAUX (Tarn), 35, Rue de la Scierie, le 21 septembre 2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de CASTRES 2 le 24/09/2018 Dossier 2018N543, il a été cédé par la Société dénommée CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DE SAINT JUERY, SARL au capital de 5000 €, dont le siège est à SAINT-JUERY (81160), 65 chemin Saint Antoine, identifiée au SIREN sous le n°533 431 847 RCS ALBI à la Société dénommée CTA SAINT JUERY, SARL au capital de 1000 €, dont le siège est à SAINT-JUERY (81160), 65 chemin Saint Antoine, identifiée au SIREN sous le n°841426349 RCS ALBI, un fonds de commerce de contrôle technique automobile sis à SAINT JUERY (Tarn), 65 Chemin Saint Antoine, connu sous le nom commercial CTA SAINT JUERY, moyennant le prix principal de quatre-vingt-quinze mille euros (95.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour quarante-cinq mille euros (45.000,00 EUR), et au matériel pour cinquante mille euros (50.000,00 EUR). Entrée en jouissance : 21/09/2018. Oppositions : en l'Office Notarial à Carmaux où domicile a été élu.

Pour Insertion, Maître François SUIRE.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de HAUTE-GARONNE
Préfet du TARN

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN

L'enquête portant sur le projet de réalisation et d'exploitation d'un entrepôt ZAC Les Portes du Tarn, sur les territoires des communes de BUZET SUR TARN (31660) et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81370), organisée le lundi 3 septembre 2018 à 9 h au vendredi 5 octobre 2018 à 17 h, est prolongée jusqu'au 19 octobre 2018 à 17 h.

Durant la période de prolongation d'enquête, les modalités d'organisation prévues à l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique du 6 août 2018 continuent d'être appliquées, notamment en ce qui concerne la consultation du dossier et le recueil des observations du public telles que :

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être formulées à l'adresse électronique suivante : pref-enqueteterra2@tarn.gouv.fr ou par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : Mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, à l'attention du commissaire enquêteur Madame Isabelle ZUILI « ENQUÊTE PUBLIQUE TERRA2 » - Parc Georges Spénale - 81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE, et être consultées à la mairie de SAINT-SULPICE-LA-POINTE, siège de l'enquête publique, pendant la durée de l'enquête où elles sont tenues à la disposition du public.

Toute information sur le dossier soumis à enquête peut être obtenue auprès de la SAS TERRA 2, siège social : 13, rue du Docteur Lancereaux, 75008 PARIS (Tél. : 01 40 75 01 27) représentée par Monsieur Meryl GAGNIERE, directeur des programmes (Tél. : 06 35 47 45 15 - m.gagniere@jmgpartners.fr) ou de la préfecture du Tarn - Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial/Bureau de l'environnement et des affaires foncières - 81013 ALBI Cedex 9 où le dossier est consultable en version papier ou sur un poste informatique. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de ce même bureau.

Les dossiers sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Tarn à l'adresse suivante : www.tarn.gouv.fr Site des services de l'Etat du département du Tarn/Politiques publiques/Environnement, prévention des risques naturels et technologiques/Projets impactant l'environnement/Dossier d'enquête et résumé non technique du dossier/Permis de construire et autorisation environnementale projet TERRA 2 pendant toute la durée de l'enquête

En complément des permanences mentionnées à l'article 4 de l'arrêté d'ouverture d'une enquête publique du 6 août 2018, Madame Isabelle ZUILI, commissaire enquêteur, assurera une permanence complémentaire au jour et lieu suivant : mardi 16 octobre 2018 de 15 h à 18 h à la mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe.

Une réunion d'information et d'échanges avec le public sera organisée sous la présidence de Madame Isabelle ZUILI, samedi 6 octobre 2018 à 10 h, salle Georges Spénale à Saint-Sulpice-La-Pointe.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux mairies de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE et à la préfecture du Tarn - SERVICE DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL - 81013 Albi Cedex 9, ainsi que sur le site internet : www.tarn.gouv.fr

A l'issue de la procédure :

- les préfets de Haute-Garonne et du Tarn statueront sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus du projet d'entrepôt au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société TERRA 2 ;

- les maires de BUZET SUR TARN et de SAINT-SULPICE-LA-POINTE prendront la décision d'accorder ou de refuser la délivrance des permis de construire respectifs.

S.E.L.A.R.L. LA CLE DES CHAMPS
Société d'Avocats
62 rue des Agriculteurs
81000 ALBI

Suivant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 4 septembre 2018, les associés de EARL PEYRES ROSES au capital social de 88 000,00 Euros ayant son siège social à « Peyres Roses » Cinq Peyres 81140 Cahuzac-sur-Vère immatriculée au RCS d'Albi N° 489 678 912 ont décidé, avec effet au 31 août 2018, d'accepter la démission de Madame Astrid SERRE de sa fonction de cogérante et sa radiation en tant que cogérante.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
gérant : M. BONNAFANT Charles domicilié à Cinq Peyres 81140 Cahuzac-sur-Vère

gérant : Mme SERRE Astrid domiciliée à Cinq Peyres 81140 Cahuzac-sur-Vère Nouvelle mention :

gérant : M. BONNAFANT Charles domicilié à Cinq Peyres 81140 Cahuzac-sur-Vère

INSERTION - CESSON DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Philippe LABASSA, Notaire Associé de la SELARL «NOTALIFE», titulaire d'un Office Notarial à COUFIOULEUX, 57 Avenue Jean Berenguer, le 1er octobre 2018, a été cédé par Madame Amanda Diane Golda GASPARI, Coiffeuse, demeurant à SAINT-JUERY (81160) 10 route de Cunnac Les Avalats, née à CERET (66400), le 9 mai 1986, célibataire, à la Société dénommée INSTITUT 2 COIFFURE, Société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros €, dont le siège est à ALBI (81000), 57 boulevard Soult, identifiée au SIREN sous le numéro 841.769.921 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ALBI. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente mille euros (30 000,00 eur), s'appliquant aux éléments incorporels pour vingt-neuf mille euros (29 000,00 eur), au matériel pour mille euros (1 000,00 eur). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAMMY PARK
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 10 000 euros
Siège : Lieu-Dit La Borie, Route de Castres, ZAC de Garban 81990 Puygouzon

Objet : Exploitation et développement d'un parc de jeu indoor.

Durée : 99 années

Admission aux Assemblées et Droit de vote : Tout associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions ou transmissions d'actions sont libres entre associés. Celles avec des tiers ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire.

Président : Corinne Roulet Née Chateletard, 589 Route de Saliesie 81990 Salies

Directeur : Clément Roulet, 589 Route de Saliesie 81990 Salies
Immatriculation : au RCS d'Albi

Pour avis,

JSA

Société A Responsabilité Limitée au capital de 5.000 €uros

Siège social :
44, rue Charles Satge 81000 ALBI
R.C.S. ALBI 509 590 204

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL

La réduction de capital de 5.000 €uros à 1.740 €uros par rachat et annulation de 326 parts d'une valeur nominale de 10 €uros chacune ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro du 28 avril 2017 du TARN LIBRE est définitivement réalisé avec effet le 20 avril 2017.

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 03/09/18, il a été constituée une SAS dénommée KDN. Siège social : 4 place de la Renaultie 81000 ALBI. Capital : 20 euros. Objet : vente et location véhicules sans chauffeur. Président : M. Nadir Chekimi, 4 place de la Renaultie 81000 ALBI. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de ALBI.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE SAINT BENOIT DE CARMAUX

Par arrêté n° 36/2018, en date du 1er octobre 2018, le maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme.

La période d'enquête publique s'ouvrira du 22 octobre au 22 novembre 2018.

Cette phase obligatoire a pour objectif d'informer la population et de recueillir son opinion.

Le commissaire enquêteur nommé par le Président du Tribunal administratif recueille les observations du citoyen en recevant le public lors des permanences qui auront lieu en mairie le lundi 22 octobre de 9 h à 12 h, le samedi 27 octobre de 9 h à 12 h et le jeudi 22 novembre de 14 h à 17 h.

Toute personne pourra venir présenter ses observations, faire des suggestions ou contre-propositions, prendre ainsi connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Madame Maryse LACAN, commissaire enquêteur à la mairie de Saint Benoît de Carmaux place de la mairie 81400 Saint Benoît de Carmaux ou par mail plustbenoitdecarmaux@gmail.com.

Pendant la durée de l'enquête le dossier sera consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et mis en ligne sur le site www.saint-benoit-de-carmaux.fr

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie.

SAS POLE CRYOSANTE
Capital 100 euros
Siège social : La Bourgade Basse 81990 CARLUS
RCS ALBI 821 389 103

L'AGE du 11 septembre 2018 a décidé la dissolution anticipée de la société. Liquidateur M. CORBIERE Mathieu demeurant 37 Chemin de Cantepierlic 81000 ALBI.

Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron

Par délibération n°2018-1734 en date du 25 septembre 2018. Le conseil communautaire a décidé de remplacer un Droit de Prémption Urbain simple par un Droit de Prémption Urbain renforcé sur un périmètre couvrant les zones suivantes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU) approuvé le 24 octobre 2017 par délibération du Conseil Communautaire :

Les zones urbaines UA-UB-UC-UD (UDA-Udb) - UE-UX-UTL

Les zones à urbaniser AU-AUE-AUX-2AU-AUXO

Le dossier peut être consulté au Siège de la communauté de Communes QRGA - 23, place de la Mairie - 2ème étage à Saint Antonin Noble Val.

EURL GINION LAURENT
EURL au capital de 10000 euros
Siège social : 56 Grande Rue 81360 MONTREDON LABESSONIE
RCS ALBI 799 733 407

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

LABÈGE

Polémique
sur l'arrivée
d'un cirque

• page 27

LAURAGAIS

Baziège veut
sauver sa
trésorerie

• page 29

REVEL

Football : l'USR se
déplace à Juillan

• page 31

VOLOTEA

ENVOLEZ-VOUS EN DIRECT
VERS PRAGUE, VENISE, BASTIA
À PARTIR DE

19€

volotea.com

LA DÉPÊCHE

DU MIDI

SUD-EST

SAMEDI 6 OCTOBRE 2018

05 62 11 33 00 • hub31@ladepeche.fr

Vent de fronde dans les communes

Les maires du département se retrouvent aujourd'hui dans un contexte tendu.

• p.22 et 23

RÉAMÉNAGEMENT

Ce que va
devenir l'Île
du Ramier



annonces

contacts, rencontres, voyance

légales

contacts

VOYANCE

ÉDUM - Voyant Médium
 assiste l'âme de l'Être Aimé
 Impulsion sociale
 sans famille, tentez votre chance !
 06 38 27 91 22

VOYANCE

MAÎTRE BABA SORA
 Médium International - Astrologue
 aide vous aider à résoudre
 tous vos problèmes
 Homme de Dieu Africain -
 35 09 62 - 09 82 22 39 87

PROFESSEUR FODEBA
 Maître Voyant Médium
 pour l'Équilibre émotionnel
 et l'Équilibre des énergies
 Paiement après résultats
 26 26 73 Site 81940216500010

MAÎTRE BOUMBA
 Médium - Marabout Guérisseur
 aide dans tous les domaines :
 s, familiaux, chance et réussite
 impuissance sexuelle...
 28 68 33 46

VOYANT

FEMMES

16 10 68 28
 signante retraitée plutôt
 avec jolies formes pr rav
 réguliers chez moi
 DS CÉLINE AU 62040

MICHELLE Belle fem 49A
 recherche 1 compagnon pour
 callins et jeux + cokin.
 Tél. 06 17 77 70 30
 Pas sérieux s'abstenir

CLARA, jeune infidèle
 ch. hom pour assouvir
 ses besoins sexuels
 et rien de plus.
 Tél. au 06 01 41 08 39

**Envie de te faire plaisir avec une
 femme classe et sans tabou ?
 Valérie au 0895 07 96 29**
 (aby) 0,80€/mm

HOMMES

RENCONTRES H/H
 discret sur Michéryennes
08 95 02 05 50
 0,80€/mm (echt)

services

JE CHERCHE

Employés de maison

RECHERCHE couple de GARDIEN
 la recherche d'un couple de Tou-
 louse. Entretien maison et jardin. Log
 indép 80m2. CESU. 06.80.40.03.28
 40202377

UniCentre CAHORS

Ne restez plus seul(e)!

Trouvez l'Amour

16 10 68 28
 signante retraitée plutôt
 avec jolies formes pr rav
 réguliers chez moi
 DS CÉLINE AU 62040

JE PROPOSE

Employés de maison

**Dame auxiliaire de vie s'occupe-
 rait de personnes âgées, horaires
 à définir. CESU. Tél. 06.31.09.56.07.**
 60430077

**Aide-soignante diplômée expé-
 rience**, propose services à personne
 pour accompagnement fin de vie,
 toilette, soins nursing, garde malade
 jours/nuits, Toulouse et env. CESU.
 07/19/74-63/61 3982177

Aide-soignante avec expérience et
 références, propose garde de per-
 sonnes âgées ou dépendantes, nuits
 et week-end, CESU. Tél. 06.77.79.79.19
 6072177

Part. Auxiliaire de vie expérimentée
 propose ses services auprès des
 personnes âgées dépendantes/au-
 nomes, jours/nuits. Tél. 06.03.72.24.42
 6029277

Aménagement maison et extérieur

Ancien artisan paysagiste fait tout
 travaux de jardin, remise en état,
 création, taille des haies, élagage.
 Possède mon matériel. Evacuation
 en déchetterie, CESU accepté. 18
 €h. Travail soigné. Tél. 06.52.86.60.35
 3992977

Santé et Bien-être

Part. Garde personne âgée ou couple
 jours/nuits, solide expérience et réfé-
 rences. CESU. Tél. 05.63.66.81.41
 6098977

DÉTENTE & BIEN-ÊTRE

Dame garde personne âgée, jours/
 nuits, références. 6017977

AUTRES ANNONCES LÉGALES

Divers

AVIS

MIDOL SPORTS
SAS au capital 100.000 euros
Avenue Jean Baylet - 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 830 390 134

VIE DES SOCIÉTÉS

Création

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

**RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITA-
 TION D'UN ENTREPÔT PAR LA SOCIÉTÉ TERRA 2
 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN**

**AVIS DE MODIFICATION DE LA DATE ET HEURE DE
 LA REUNION D'INFORMATION DU PUBLIC**

La réunion d'information et d'échanges avec le public prévue initialement le samedi 06 octobre 2018 à 10h00 est décalée au **mercredi 10 octobre 2018 à 19h30**, à la mairie de Saint-Sulpice-La-Pointe, Parc Georges Spénale, 81370 Saint-Sulpice.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guilhem POTTIER, Notaire à FLORAC-TROIS-RIVIERES, le 28 septembre 2018, a été constituée une Société par actions simplifiée dénommée **"L'NP CONSEILS"**

Siège social : DEYME (31450), 1 résidence du Château d'eau.
 Capital : 1.000,00€ divisé en 100 actions de 10,00€ chacune.
 Durée : 99 années à compter de son immatricula-
 tion au P.C.S. de TOULOUSE.

AVIS PUBLICS

Journal habilité à recevoir les annonces légales, tarif et présentation réglementés, arrêté ministériel NOR : MCE1733475A. Prix : 1,82€ HT le millimètre par colonne, de filat à filat. Reproduction certifiée conforme.

AVIS

Me Nicolas BROVILLE 46 Avenue Anatole France 54000 NANCY CCV L'UNION Société civile de Construction-Vente Au capital de 600 € Siège social : 20, rue André Vasseur, Bâtiment B 31 31200 TOULOUSE RCS Toulouse 85 197 934 -- 00000-- **AVIS DE PUBLICITE Aux termes du** procès-verbal de l'assemblée générale extraordi-
 naire du 26 septembre 2018, il résulte que :
 Transfert du siège social Le siège social a été transféré à MONTPELLIER(34 070),167 rue Medhi Ben Barka, à compter du 26 septembre 2018.
 L'article 4 des statuts a été modifié en consé-
 quence : Ancienne mention Le siège social est fixé 20, rue André Vasseur, Bâtiment B 31 à TOULOUSE (31 200). Nouvelle mention Le siège social est fixé 167 rue Medhi Ben Barka à MONTPELLIER (34 070). Modification de la gé-
 rance JD PROMOTION à démissionné de ses fonctions de Co-gérant à compter du 26 sep-
 tembre 2018, sans être remplacé. Mention sera faite au RCS. Pour Avis La Gérance

AVIS

Journal habilité à recevoir les annonces légales, tarif et présentation réglementés, arrêté ministériel NOR : MCE1733475A. Prix : 1,82€ HT le millimètre par colonne, de filat à filat. Reproduction certifiée conforme.

AVIS

Journal habilité à recevoir les annonces légales, tarif et présentation réglementés, arrêté ministériel NOR : MCE1733475A. Prix : 1,82€ HT le millimètre par colonne, de filat à filat. Reproduction certifiée conforme.

AVIS

Journal habilité à recevoir les annonces légales, tarif et présentation réglementés, arrêté ministériel NOR : MCE1733475A. Prix : 1,82€ HT le millimètre par colonne, de filat à filat. Reproduction certifiée conforme.

legales-online.fr
 le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises

Devis immédiat

MURAT-SUR-VÈBRE
Découvrez la
photo du loup
vu à Murat

• page 27

GAILLAC
10 M€
de travaux
pour l'hôpital

• page 28

GRAULHET
Pôle emploi et la
maroquinerie

• page 30

FOOTBALL FÉMININ
Derby face au TFC
pour se relancer

• page 41



DU MIDI

LA DÉPÊCHE

TARN ALBI

SAMEDI 6 OCTOBRE 2018

Agence d'Albi, tél : 05 63 49 45 65 • redaction81@ladepeche.fr

Le Tarn, terre de bandes dessinées

Le département compte plusieurs dessinateurs de grands talents. • pages 22 et 23

ALBI
3 000
coureurs
pour Fkiden



annonces

légales

Journal habilité à recevoir les annonces légales, tarif et présentation réglementés, agréé ministériel NOR - MICEI733475A. Prix : 1,82€ HT le millimètre par colonne, de filier à filier. Reproduction certifiée combinée.

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

PERMIS DE CONSTRUIRE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

RELATIVE A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN ENTREPOT PAR LA SOCIETE TERRA 2 DANS LA ZAC DES PORTES DU TARN

AVIS DE MODIFICATION DE LA DATE ET HEURE DE LA REUNION D'INFORMATION DU PUBLIC

La réunion d'information et d'échanges avec le public prévue initialement le samedi 06 octobre 2018 à 10h00 est décalée au mercredi 10 octobre 2018 à 19h30, à la mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe, Parc Georges Spénaile, 81370 Saint-Sulpice.

Métiers techniques



RECRUTE

TECHNICIEN responsable d'un service maintenance (H/F)

À POURVOIR AU 10 JANVIER 2019 à SAINT-JEAN-DE-VERGES (09)

- Poste à 100 %
- Mutation, détachement ou contractuel avec intégration possible dans le statut de la fonction publique hospitalière
- Grade : TH ou TSH

DESCRIPTIF DU POSTE :

Responsable d'un service maintenance, le technicien supérieur assurera l'encadrement d'une équipe d'une dizaine de professionnels et sera chargé de planifier, organiser et piloter les activités des ateliers de corps d'état secondaire avec une dominante électricité. Il organisera et contrôlera les interventions des entreprises prestataires.

NIVEAU REQUIS :

BTS ou IUT dans le domaine de la maintenance et/ou de l'électricité et préférentiellement 5 ans d'expérience. La fiche de poste est téléchargeable sur le site du CHIVA.

Veillez adresser votre candidature par écrit

(avec CV et lettre de motivation), avant le 31 octobre 2018 au secrétariat des ressources humaines CHIVA BP 90064 09017 FOIX cedex ou secretariat.dirh-dsi@chi-val-ariège.fr

Contacts

Josy, forte poitrine ch. 1 hom., pour après-midi ou soirées coquines. Je veux juste du sex
Té debate: 06.18.15.57.88

Flo, 40 a, ch. partenaire pour relation extra

contacts, rencontres, voyance

HOMMES

RENCONTRES H/H
discrète sur Midi-Pyrénées
08 95 02 05 50
0,80€/min (ech)



Envie de te faire plaisir avec une femme classe et sans tabou? **08 95 02 05 50**

VOYANCE

Métiers



société DIRECT PROSPECTION est spécialisée dans la vente externalisée dans le secteur de la presse quotidienne régionale. Nous recrutons DES COMMERCIAUX H/F dans le cadre de notre développement, pour notre partenaire LA DEPECHE DU MIDI sur les départements (31/82/65/11/12) près une période de formation et d'intégration auprès de votre responsable d'équipe, vous serez chargé de développer le portefeuille d'abonnés de notre partenaire en vente directe en payant sur une gamme complète d'offres commerciales Print et Numériques. (visite à domicile prospects, animations dans les GMS, foires et salons)

tre agence de distribution commerciale est à la fois jeune, dynamique et bénéficie d'une ambiance propice à la réussite, où les challenges réguliers animent nos équipes et où les commerciaux peuvent atteindre des niveaux de rémunération très attractifs.

otre PROFIL :

vous êtes dynamique, ambitieux, persévérant, doté d'un bon relationnel, vous souhaitez intégrer une entreprise en pleine croissance et qui offre de réelles perspectives d'évolution, alors rejoignez nous et nous vous accompagnerons dans la réussite de vos objectifs et dans votre épanouissement professionnel.

ous vous offrons :

- Une formation et un accompagnement quotidien
- Des perspectives d'évolution
- Un contrat en CDI avec un statut salarié
- Une rémunération attractive non plafonnée (salaire moyen : entre 1700€ et 3000€ net)
- Carte carburant / Mutuelle de groupe / Prévoyance
- Horaires adaptables

formations complémentaires :

Permis B et véhicule indispensables

Pour postuler, envoyer votre CV à directprospection@yahoo.fr

recherche-emploi.fr